

## **Demande ou renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité (CNI)**

Afin de faciliter le processus des demandes ou renouvellement des cartes d'identité, voici un récapitulatif des pièces à fournir :

- 2 photos d'identité identiques et récentes aux normes
- Livret de famille, uniquement pour les femmes mariées et les enfants
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) : facture EDF, téléphone fixe ou portable)
- Jugement de divorce complet, uniquement pour les femmes divorcées
- Taille

Si vous êtes majeur et que vous résidez chez vos parents ou chez quelqu'un d'autre :

- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant

En cas de renouvellement suite à une perte ou un vol, fournir la déclaration de perte ou vol établie par la gendarmerie ainsi qu'un timbre fiscal de 25€ (trouvable dans un bureau de tabac-presse).

Pour les personnes nées à l'étranger ou issues de parents nés à l'étranger, merci de fournir un justificatif de nationalité française (livret militaire, certificat de nationalité...).